

Concours interne PE
Inscriptions :
du 13/09 au 23/10
Liste d'aptitude
direction écoles
Dépôt des candidatures
pour le 17/10/2008

Réunion de secteur
Lyon 3ème/6ème
Lundi 29 septembre à 18 h
Ecole Montbrillant
60 h dispositif de suivi
Enquête réalisée par le SNUipp.
A remplir à l'adresse suivante :
<http://www.snuipp.fr/60heures>

"Un pays c'est ceux et
celles qui y vivent"
Exposition réalisée par RESF
du 23/09 au 4/10
de 17 h à 19 h
Mairie du 1er, place sathonay

Au SNUipp, on parle aussi de
pédagogie...
8ème Université d'Automne
les 24, 25 et 26 octobre 2008
Lire le programme :
<http://www.snuipp.fr/spip.php?article5744>
Renseignements à la section.

snuipp rhône

n° 5 - 26/09/2008
prix : 0,15 €

informations

Manifestation nationale
unitaire pour l'école
DIMANCHE 19 OCTOBRE
à Paris

Renseignements et inscriptions
pour le TGV auprès de la section

*Syndiqués : participation de 15€
Non syndiqués : 80 €
(il est alors peut-être préférable
et encore temps de se syndiquer...)*

Réunion d'infos syndicales
Vendredi 21 novembre

de 13 h 30 à 16 h 30
Salle Joliot Curie à Vénissieux

avec la participation de
Gilles Moindrot
Secrétaire Général du SNUipp

édito

Mieux vaut tard

Enfin, un vrai justicier au sommet de l'état, un véritable pourfendeur des abus du capitalisme mondialisé (?), un procureur sourcilleux prompt à trouver les coupables gestionnaires des grandes entreprises ! Pour un peu, notre président va découvrir bientôt, qu'il a fait voter aux plus fortunés, des cadeaux fiscaux un tantinet exagérés... Il pourrait même se rendre compte que ses orientations budgétaires et politiques pour l'école appauvrissent considérablement notre système éducatif.

Ira-t-il jusqu'à désavouer son ministre de l'Education Nationale, fin connaisseur de couches-culottes, mais notoirement ignare sur le fonctionnement de l'école ? Justice sera-t-elle rendue aux enseignants ?

En attendant une prochaine révélation présidentielle sur les injustices du monde et les dégâts dont il est lui-même parfois responsable, restons vigilants et mobilisés pour la défense de l'école,

- le 19 octobre à Paris, pour la grande manifestation nationale unitaire en faveur de l'école,
- le 21 novembre à Vénissieux, pour la réunion d'informations syndicales,
- le 2 décembre dans les urnes pour faire entendre ses droits (dès début novembre pour les collègues votant par correspondance)... et, dès aujourd'hui en rejoignant le SNUipp et en renforçant l'outil syndical collectif !

Bernard BAGAGGIA
Secrétaire Départemental Adjoint.



60 heures

Alors que les rythmes scolaires français sont déjà dénoncés comme mauvais, les 60 heures viennent alourdir une journée déjà longue, surtout pour les élèves les plus fragiles. A quand une vraie réflexion sur le temps et les conditions de travail des élèves... comme des enseignants ? La satisfaction de Xavier Darcos d'avoir "rendu" le samedi matin aux familles n'est pas vraiment partagée dans toutes les écoles devant les complications occasionnées par la nouvelle organisation scolaire, complications qui se répercutent aussi sur les conditions d'exercice (horaires allongés, mobiles...). Le "débrouillez-vous, c'est votre mission" du ministre, à l'adresse des maires, renvoie à des situations très hétéroclites.

Ce dispositif serait-il destiné aux "15 % d'élèves les plus en difficultés"? Quelques écoles avancent déjà

d'autres propositions d'utilisation pour les équipes (travail d'équipe, réunions) et pour tous les élèves (passage des évaluations, travail en petits groupes...). Les textes de référence confient l'élaboration de l'organisation aux équipes. Les équipes doivent être vigilantes face aux demandes hiérarchiques. Dans le Rhône il faut redire que l'IA, dans les différentes notes de service et lors des groupes de travail avec les élus paritaires a toujours confirmé :

- qu'il s'agissait d'une phase d'installation, et que donc il fallait pouvoir réajuster les dispositifs si besoin,
- qu'aucune consigne ne serait donnée concernant la répartition temps d'organisation/temps avec les élèves,
- que ce sont les conseils de maîtres qui font des propositions.



Sommaire

page 1

Edito

Manifestation du 19

octobre

Réunion d'infos syndicales

le 21 novembre

page 2

60 heures

Salaires : il faut rattraper

les pertes

Outils de mobilisation

La syndicalisation

Les élections paritaires

La manifestation du

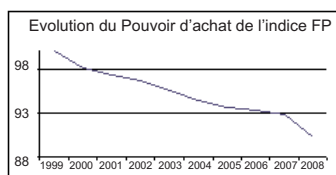
19 octobre

page 3

Stage "nouveau dans le

métier"

Salaires : il faut rattraper les pertes !



En 8 ans (2000 à 2008), notre pouvoir d'achat a perdu 10% dont 3.2% en 2008. En 2009, 0.8% d'augmentation sont prévus par le gouvernement.

Le gouvernement annonce qu'il rattrape les baisses de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires avec le "GIPA" sensé garantir le maintien du pouvoir d'achat en cas de non-augmentation. La 1ère mise en place de ce système compare les salaires entre 2003 et 2007. Tout enseignant a été augmenté du fait d'un changement d'échelon entre ces 2 dates, il est donc exclu du système. Nous devons nous battre pour que nos salaires rattrapent l'inflation! Aujourd'hui, nul ne peut nier que les PE touchent moins que leurs aînés (au même instant T de leurs carrières). Dans le contexte actuel, qu'en sera-t-il demain si nous n'obtenons pas la pérennisation du rattrapage de l'inflation ?

Des outils de mobilisation...

Naturellement, il y a nos droits de salariés à la grève, à la manifestation (pendant le temps de travail mais aussi, le mercredi, le samedi voire le dimanche cf. ci-dessous), les réunions d'informations syndicales, les réunions de secteurs... Il ne faut pas oublier cependant que d'autres outils efficaces existent avant la perte d'une journée (ou plus !) de salaire. En effet, la mobilisation c'est aussi :

>> La syndicalisation

Se syndiquer ce n'est pas forcément adhérer à l'ensemble des orientations du SNUipp... Mais, étant donné le contexte, c'est une nécessité d'affirmer que la profession partage des valeurs, des pratiques et des ambitions pour les élèves autres que les actuels choix gouvernementaux. C'est la seule occasion aussi de se rassembler pour relever la tête et faire respecter nos droits de salariés. Enfin, si le SNUipp est écouté et parfois entendu, grâce aux 1 500 syndiqués du département, peut-être le serait-il deux fois plus si nous doublions la mise ! Le bulletin d'adhésion est disponible à l'adresse suivante : http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/Bulletin_Adhesion_2008_2009.pdf

>> Les élections paritaires

Les élections paritaires chargées de renouveler les représentants du personnels commenceront début novembre pour beaucoup de collègues votant par correspondance. Le 2 décembre sera la journée de vote dans les sections de vote. Naturellement, la voix de chacun doit compter puisque les commissions paritaires sont saisies des problèmes de promotions, de mouvement, de changement de département... Naturellement, le SNUipp défendra la transparence et l'équité pour chaque collègue. En lien avec la profession, ses élus continueront de s'opposer et de proposer des dispositions permettant à chacun d'exercer sereinement son métier et de voir ses droits respectés.

>> La Manifestation nationale dimanche 19 octobre

Après les mobilisations du 11 et du 17 septembre, on continue unitairement à faire parler de l'école ! Tous les acteurs (parents, enseignants, chercheurs, étudiants...) seront rassemblés à Paris pour exiger une autre politique éducative et d'autres choix budgétaires à courte vue et sans ambition. Pour le Rhône, le SNUipp a réservé 50 places pour les enseignants du 1er degré. Inscrivez-vous sans attendre pour faire grandir l'école et nos élèves !

NB : cette manifestation à Paris a un coût financier important, on peut être dans l'action en "montant à Paris" ou en soutenant financièrement l'action.

NOM..... Prénom.....

Adresse et tél personnels.....

Mail.....

Syndiqué(e) OUI (15 euros) NON (80 euros)

Je m'inscris pour la manifestation du 19 octobre à Paris

Si non syndiqué : je joins mon chèque de 80 € à l'ordre du SNUipp.

Je me syndique au SNUipp et m'inscris pour le TGV

Je participe au financement du TGV du 19 octobre.

Ci-joint chèque de.....€

(à retourner au SNUipp - BP 4583 - 69244 LYON CEDEX 04).

2

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Rosario ELIA

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Emmanuel GUICHARDAZ

Rita JEDYNAK

Fabienne LOREAU

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Jacques NEYRAUD

Mireille PELOUX

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône

Informations

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

Stage débuts dans le métier : T1, T2, T3, LC vous êtes concernés

Tous les ans, le SNUipp organise 2 stages d'une journée en direction des collègues qui débutent dans la profession.

Le premier stage de l'année se déroulera :

**Mardi 25 novembre 2008 de 9 h à 16 h 30
à la Bourse du Travail de Lyon**

Ce stage (qui est un droit pour chaque enseignant) permettra, au cours de cette courte journée, d'aborder toutes les questions que vous ne manquez pas de vous poser sur le «terrain» : premières rentrées scolaires, responsabilité, relations avec les parents, la hiérarchie, fonctionnement des écoles...

C'est également l'occasion d'échanger avec des collègues IMF ou Conseillers Pédagogiques, responsables d'associations, des directeurs, des responsables syndicaux...

Pour d'impératives raisons administratives et de remplacement, **votre demande pour ce stage sur temps de travail doit parvenir à l'IA, un mois avant le début du stage soit le 25 octobre 2008.** Si vous êtes intéressé(e) :

1 / modèle de courrier ci-dessous, et faites-le parvenir à l'IA via votre IEN (téléchargeable sur le site du [snu69](#))

2 / remplissez le coupon au bas de cette feuille et retournez-le nous. Nous vous ferons alors parvenir l'ordre du jour de cette journée.

1 / courrier à reproduire (ou à télécharger) et à adresser à l'Inspecteur d'Académie sous couvert de l'IEI de la circonscription au moins un mois avant le stage (soit le 25 octobre 2008).



Pour toute question contacter le SNUipp

responsables début de carrière :
**Delphine MORAND DUMARSKI
Benjamin GRANDENER**

adresse de la section :
**12 rue de la Tourette
69001 Lyon.
Tél. 04.78.27.41.50**

Nom Prénom
Grade et fonction
Etablissement

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
sous couvert de Monsieur l'Inspecteur
de l'Éducation Nationale
circonscription de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du
11/01/1984 (art.34 alinea 7) portant Statut Général des Fonctionnaires
définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien
intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **25 novembre 2008**
pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Lyon.

Il est organisé par la Section Départementale de la FSU
du Rhône, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU,
organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions
donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
l'expression de mes sentiments respectueux.

A le

Signature

**2 / Coupon à retourner
au SNUipp
BP 4583
69244 LYON CEDEX 04**

Je m'inscris au stage «Nouveaux dans le Métier» du mardi 25 novembre 08

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tel..... Adresse mail

*Dans tous les cas, prévenez le directeur de l'école et en cas de non-remplacement,
les parents d'élèves, suffisamment tôt.*

A l'issue du stage, une attestation de participation vous sera remise afin de justifier votre présence.